



Compte- rendu du conseil inter-quartiers
jeudi 21 janvier 2016 20h30 Salle des Mariages

Elus présents : Mr Marc ADREU SABATER Conseil Départemental Maire de Vire Normandie, Mme Isabelle SEGUIN Conseillère municipale déléguée à la Démocratie Locale, Mr Philippe MALLEON Conseiller Municipal délégué au Sport, Mr Guy BARBIER Conseiller Municipal, Mme Marie-Odile MOREL Adjointe au Maire, Mme Sarah AKABI Conseillère Municipale, Mme Noria KEBLI Conseillère Municipale, Mr Jean-Marc CHAUVIN Conseiller Municipal Délégué, Mr GABILLARD Adjoint au Maire, Mme BALLE Adjointe au Maire, Mr BINET Pascal Adjoint au Maire, Mme SEGRETIN Conseillère Municipale

Membres des conseils de quartier présents : Mme Annick PIERRE, Mme Martine RENARD, Mme Josiane CONTESSÉ, Mr Jean-Mary BLOTTIERE, Mr René BISSON, Mme Sophie CANDEA, Mr Richard LEMARCHAND, Mr Jacques DUPONT, Mme Annabelle DEME, Mr Christopher DUMONTIER, Mme Florence DUMONTIER, Mme Nathalie MAHIER, Mme Nadia AKABI, Mme Christelle TUYTTE, Mr Jacky LEMONNIER, Mr Jérémy FOLLY, Mme Brigitte JAMET, Mr Philippe LEPLANOIS, Mme Elisabeth LEPLANOIS, Mr Jean BLANC, Mr Gilbert PORQUET, Mr Thierry DOBIGNY, Mr Gérald LEVERRIER, Mr Jachy POUCHIN, Mme Martine ROGELET, Mr Alain LEBRAUT, Mr Pascal MAUDUIT

Secrétaires de séance : Mr Stéphane SIMON, Mr Stéphane PINCELOUP

Absents excusés : Mr Jean-Pierre SOREL, Mme CONTESSÉ Sylvie, Mme Sylvie LEPELLETIER, Mr Christian PERRIER, Mme Emilie DUMONT, Mme Mireille ROGER, Mme Marie-Paule LADROUE, Mme et Mr SOIMIER, Mr Régis PICOT,

Absents non excusés : Mr Gaëtan PREVERT, Mr Eric DUMONT, Mr François BOURG, Mr Mickael LECHEVALLIER, Mme Sophie OZENNE, Mr Pascal BUCHY. Mr Stéphane AUBOIROUX, Mr Dominique AUBRY, Mr Michel PEVRIER, Mme Isabelle GAZENGEL, Mr Michel SIMON, Mr Gilbert LEBEURIER

-
- ❖ Monsieur Marc ANDREU SABATER, Conseiller Départemental Maire de Vire Normandie, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux Membres des conseils de quartier en les remerciant d'être présents ce jeudi soir pour cette première réunion inter-quartiers. Il rappelle que les conseils de quartier sont une volonté de la municipalité et un engagement pris pendant la campagne. Pour Monsieur le Maire, ces conseils doivent être un élément structurant de la ville mais aussi des instances de dialogue qui permettent aux conseillers de solliciter les élus sur des projets concrets qui auront pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants. Ils doivent être aussi des lieux de vie qui servent à promouvoir les valeurs du savoir vivre ensemble, de favoriser la fraternité entre les habitants et ainsi d'éviter le repli sur soi.
-

Ensuite, Monsieur le Maire donne la parole à Madame SEGUIN, Conseillère municipale en charge des conseils de quartier pour faire le bilan d'une année de fonctionnement.

Mme SEGUIN,

- Il y a un an, l'assemblée se retrouvait pour discuter de la charte et créer les conseils de quartier.
- Mme SEGUIN indique que la ville a été divisée en 6 conseils de quartier :
 - Quartier de l'orient, quartier Léonard Gille, quartier de Saint Martin de Tallevende, quartier du Val de Vire, quartier du Centre Ville et quartier sud Charles Lemaître.
- Une cinquantaine de personnes sont inscrites aux différents bureaux des conseils de quartier pour traiter des problématiques aussi variées que : la sécurité, la propreté de la ville, le réaménagement des parcs et jardins, le stationnement en centre ville ou bien des problèmes liés aux transports.
- Mme SEGUIN rappelle que des fiches navettes ont été créées pour centraliser toutes les demandes faites par les membres et signale qu'elles sont importantes car elles expriment pour eux, leurs souhaits, leurs craintes et aussi leurs motivations.
- Elle remercie aussi Monsieur SIMON pour sa grande disponibilité ainsi que son soutien, elle en profite pour présenter Monsieur PINCELOUP Stéphane, nouveau venu qui permettra de renforcer au niveau administratif, l'équipe du Service des Sports, Vie Associative et Démocratie Locale.
- Elle indique à l'assemblée qu'une réunion est organisée par trimestre pour chaque quartier. Mme SEGUIN tient à rappeler que toutes les demandes des conseillers seront étudiées et qu'une réponse sera apportée à chacune d'entre elles qu'elle soit positive ou négative.
- Pour finir, Mme Seguin remercie l'ensemble des membres présents pour leur accueil, leur gentillesse et leur engagement et fait part à l'assemblée de son idée que soit organisée une manifestation mobilisant tous les conseils de quartier qui permettrait ainsi, de fédérer l'ensemble des habitants autour d'un projet commun à la ville.

Monsieur le Maire invite les membres des conseils à prendre la parole pour qu'une discussion s'engage mais aussi qu'ils fassent part de leurs premières impressions sur le fonctionnement des conseils de quartier.

- *Monsieur FOLLY intervient, (conseil de quartier de l'Orient)*
 - Il trouve que les conseils de quartier sont une bonne initiative mais regrette que dans le cadre de la création de la nouvelle commune Vire Normandie il n'y ait pas eu de délégation spécifique attribuée à la vie associative.
- *Monsieur le Maire lui répond,*
 - Il rappelle effectivement que dans la nouvelle commune, Vire est devenue une commune déléguée comme les autres. Le souhait des nouveaux élus étaient bien de faire une charte avec les communes déléguées mais que certaines compétences n'avaient pas été transférées notamment : le sport, la culture et la vie associative car les élus ont souhaité que ces compétences restent de la prérogative des anciennes communes. Quant à la maison de quartier pour l'Orient, Mme SEGUIN rappelle qu'un questionnaire a été élaboré.

- *Monsieur CHAUVIN prend la parole, (Conseiller municipal, quartier du Val de Vire)*
 - Il indique à l'assemblée que le quartier de la gare se trouvait assez décentré par rapport à celui du centre ville et qu'il regrettait que les habitants n'aient pas envie de s'investir un peu plus dans le conseil de quartier du centre ville. Il précise aussi que sûrement, la présence d'un comité des fêtes y était pour quelque chose et que peut être fallait-il revoir le redécoupage du quartier.
- *Monsieur le Maire précise,*
 - Effectivement que le redécoupage serait probablement une solution à apporter mais qu'il fallait aussi essayer de mobiliser les gens pour qu'ils investissent ce conseil de quartier. Mme SEGUIN et Mr SIMON indiquent que la charte donnait la possibilité de modifier les limites des quartiers.
- *Monsieur LEVERRIER prend la parole, (quartier Sud)*
 - Il précise à l'assemblée qu'il existe bien des césures au sein de quelques quartiers notamment par exemple entre une partie de la ville centre et le haut de la ville en direction de St Germain de Tallevende et qu'il fallait sûrement raisonner plutôt en terme de pôle de vie car un conseil de quartier est aussi une unité de vie.
- *Monsieur le Maire reprend la parole,*
 - Pour expliquer que le découpage des conseils de quartier avait été fait dans les anciennes limites administratives de la ville de Vire et qu'aujourd'hui avec la création de la commune nouvelle, il fallait effectivement plutôt raisonner en terme de pôle de vie car un habitant de Vire Normandie ne pouvait pas être exclu d'un conseil de quartier au prétexte d'être séparé juste par une rue de celui-ci. Mr le Maire indique, qu'il était tout à fait possible de revoir les limites de certains quartiers avec les nouveaux élus de Vire Normandie pour remédier à cette problématique. Il précise qu'il sollicitera les élus dans ce sens.
- *Mme CANDEA, quartier de (St Martin de Tallevende),*
 - Mme Candéa fait part à Mr le Maire de ses regrets quant au fonctionnement des conseils de quartier car de nombreux points sont soulevés lors des réunions mais les réponses apportées ne sont pas toujours à la hauteur des attentes des membres des conseils.
- *Mr le Maire répond,*
 - il est conscient qu'il est parfois difficile de répondre à toutes les attentes des conseils de quartier et il explique qu'il a fallu qu'il y ait dans un premier temps une période d'adaptation de la part des services techniques de la ville. Ensuite, il indique à Mme Candéa que chaque demande devait être traitée mais que toutes les réponses apportées ne pouvaient pas être forcément positives car des problèmes techniques, de coût ou tout simplement des contraintes légales pouvaient empêcher une réponse satisfaisante aux membres des conseils de quartier.
- *Mr LEMARCHAND demande la parole, quartier (du Val de Vire)*
 - Mr Lemarchand qui est aussi membre du CESR indique à l'assemblée que pour traiter l'ensemble des questions liées à la sécurité routière dans les quartiers, il serait souhaitable de saisir le CESR qui est une instance spécialement dédiée à ces problématiques. Il regrette que cette commission ait été saisie qu'une seule fois depuis 2014 alors qu'elle pourrait apporter des réponses pertinentes à ces questions de sécurité.

- *Mr le Maire reprend la parole,*
 - Mr le Maire est tout à fait favorable à ce que cette commission soit plus régulièrement saisie et il indique que des démarches seront faites dans ce sens. Mr Simon directeur du Service des Sports, Vie Associative, Démocratie Locale précise à l'assemblée que les services techniques étaient de plus en plus sollicités et attentifs sur les questions liées aux problèmes de sécurité dans les quartiers.

- *Mme AKABI demande la parole (quartier Léonard Gille),*
 - Mme Akabi sollicite Mr Le Maire et lui indique que cela faisait trop longtemps qu'elle alertait la municipalité pour rehausser les ralentisseurs de la zone 30 du quartier Léonard Gille. Elle regrettait cette situation car les voitures passent trop vite et elle indique qu'un accident pourrait se produire si rien n'était fait rapidement.
- *Mr le Maire répond,*
 - Qu'effectivement, il faudra que le problème des ralentisseurs sur le quartier de Léonard Gille soit traité rapidement et qu'un point sera fait avec l'Adjoint aux travaux et les services techniques de la ville.

- *Mme ROGLET demande la parole (quartier de l'Orient),*
 - Elle informe Mr le Maire que de nombreuses personnes âgées sont gênées par le flux de circulation en entrée de ville et que cela pouvait générer des problèmes de sécurité lors des traversées de rues sur des passages piétons ou à d'autres endroits sur la chaussée.
- *Mr le Maire répond,*
 - De nombreux projets vont voir le jour sur l'entrée de ville face au magasin Leclerc et que tous les problèmes de sécurité liés à la circulation pourront être traités lors des futurs réaménagements, Mr le Maire et Mme Seguin invitent les membres du conseil de quartier à faire des fiches navette pour traiter ces problèmes en amont et le moment venu, une réponse leur sera apportée.

- *Mme CONTESSE demande la parole, (quartier Léonard Gilles)*
 - Elle informe la municipalité qu'une enquête a été réalisée auprès des habitants de ce quartier pour que soient installés des commerçants ambulants et elle demande à Mr le Maire à quels endroits sur la chaussée ils pourront être positionnés ?
- *Mr le Maire lui répond,*
 - Qu'il se réjouissait que les habitants de ce quartier soient à l'initiative de ce projet et qu'une commission foire et marché était à leur disposition pour traiter leur demande. Nul doute qu'une solution serait trouvée car la municipalité trouve que c'est une bonne idée pour animer le quartier.

- *Mr LEVERRIER demande la parole (quartier Sud),*
 - Pour dire qu'il regrettait que la réunion inter-quartiers de ce soir ne traite de sujets qui pouvaient être résolus au sein des conseils de quartier eux-mêmes. Il aurait souhaité qu'une autre dimension soit donnée à la réunion inter-quartiers de ce soir, il indique à l'assemblée que des projets plus fédérateurs devaient émerger des conseils de quartiers.
- *Mr le Maire et Mme Seguin répondent à l'assemblée,*

- Mr le Maire et Mme Seguin partagent cet avis, ils rappellent que les conseils de quartier sont des pôles de vie mais pas seulement, ce sont aussi des instances qui doivent permettre aux habitants de trouver des interlocuteurs privilégiés afin de répondre à toutes leurs questions et à toutes leurs préoccupations et cela sans exclusive.

- Mme Seguin confirme aux membres présents que des réunions de conseils de quartier pouvaient être organisées à leur initiative ainsi que des fiches navette créées et cela, en dehors du calendrier défini lors des ces réunions.

➤ *Mr Lemarchand prend la parole (quartier du Val de Vire)*

- Mr Lemarchand regrette qu'il n'y ait pas de panneaux d'affichage pour les conseils de quartier pour pouvoir informer les habitants des décisions qui sont prises alors que cette demande avait été actée par les conseils.

➤ *Mr le Maire répond,*

- Que cela sera fait, il faut juste que la dépense soit prévue au budget.

➤ *Mme RENARD demande la parole, quartier (Léonard Gille)*

- Mme Renard demande à la municipalité s'il ne serait pas possible de mettre un panneau d'information ludique pour la maison de quartier Léonard Gilles car les habitants ne sont pas informés de ce qui s'y passe, elle trouve cela dommage.

➤ *Mr Le Maire répond,*

- Que la demande doit être examinée par les services de la ville mais qu'il ne voyait aucun problème à ce que le conseil de quartier en prenne l'initiative.

❖ Monsieur le Maire profite de la fin de cette première réunion inter-quartiers pour poser la question de savoir si les conseils de quartier répondaient globalement à l'attente des membres des conseils.

Les membres des conseils de quartier ont répondu par l'affirmative même si Monsieur le Maire Marc Andreu-Sabater, concède que des améliorations restaient à apporter cependant il indique à l'assemblée qu'il fallait du temps pour que les choses s'installent et évoluent.

❖ Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres des conseils de quartier présents à cette réunion, et il invite les participants à se diriger vers les tables disposées à l'entrée pour partager la galette des rois et boire le verre de l'amitié.

La séance est levée, il est 22h15.
